

COMMUNE DE VILLY- BOCAGE
LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2023
N° 2023-08

2023-08-01 : Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 11 juillet 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2023-08-02 : Vente du terrain communal cadastré B 526

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter l'offre de Mr BRIARD Xavier et Mme PIEDOUE Manon pour un montant de 60 000 euros hors frais de notaire et autorise M. le Maire à réaliser les démarches nécessaires à la vente.

2023-08-03 : Adoption des tarifs de cantine et de garderie pour l'année scolaire 2023-2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir la grille tarifaire pour le périscolaire annexé au procès-verbal.

2023-08-04 : Délibération unique pour le contrat et la tarification de la location de la salle des fêtes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le contrat de location et les tarifs de location de vaisselle et de détérioration ou perte de mobilier (vaisselle, etc.) tel qu'annexés.

2023-08-05 : Dossier appel à projets de PBI sur la biodiversité et les plantations pédagogiques

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'approuver le projet nommé « Continuités Ecologiques Villyssoises » élaboré par la commission Patrimoine – Bâtiments – Travaux Publics – Voirie, avec le concours du CAUE 14 pour la partie aménagement des abords de la RD6, dont les composantes principales sont :
 - La végétalisation des cours d'école / du jardin derrière l'école primaire
 - La plantation d'arbres sur le terrain entre la mairie et le city stade à effet d'ombrière
 - La création d'une mare à proximité de la caserne, en lieu et place d'un milieu déjà humide
 - La création d'une prairie événementielle bleue-blanche-rouge dans le cadre des festivités du 80^{ème} anniversaire du débarquement,
 - L'aménagement d'un parcours pédagogique végétal le long de la D6,
 - La plantation d'arbres à chaque naissance d'enfant au sein d'une famille de Villy,
 - La plantation de haie(s) le long de la D6 et dans d'autres lieux à déterminer,
 - Le recensement et la réhabilitation du petit patrimoine aquatique : lavoirs, puits, mares, etc.
 - La création d'un parcours de randonnée/découverte autour du thème de l'eau et de la flore locale.
- D'autoriser la commission Patrimoine – Bâtiments – Travaux Publics – Voirie à poursuivre ses travaux de développement du projet nommé « Continuités Ecologiques Villyssoises » ;
- D'autoriser M. le Maire à engager toute somme pour le développement et la poursuite du projet, dans la limite de l'enveloppe annuelle consacrée ;
- De charger M. le Maire ou son délégué de chercher au concours de toute collectivité ou tout organisme pour la subvention du projet ;
- D'autoriser M. le Maire ou son délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2023-08-06 : Travaux de voirie Impasse des Vergers : reporté

2023-08-07 : Travaux de voirie Impasse des Préaux : reporté

2023-08-08 : Travaux de voirie : descente des Landes : reporté

2023-08-09 : Soutien et aide au peuple marocain suite au séisme récent

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire un don de 150 € à la Fondation de France.

2023-08-10 : Présentation du Rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité de Service du SPANC de PBI

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre acte du rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité de Service du Service Public d'Assainissement Non Collectif de Pré-Bocage Intercom et adresse à PBI les remarques suivantes sur ce rapport : il manque le tableau des dépenses. Le tableau des indicateurs de performance manque de précisions et de clarté, il manque le nombre d'installations non-conformes.

2023-08-11 : Présentation du Rapport annuel 2022 sur la Qualité de Service et le prix du service déchets de PBI

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre acte du rapport annuel 2022 sur la Qualité de Service et le Prix du service déchets de Pré-Bocage Intercom.



Le Maire
Jean-Luc ROUSSEL



20 SEP. 2023